ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 78188

Texte de la question

M. Jean Ueberschlag attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les difficultés que rencontrent les associations intermédiaires. En effet, ces associations viennent en aide aux particuliers, aux associations et aux collectivités locales, en mettant à leur disposition une main-d'oeuvre composée de personnes sans emploi rencontrant des difficultés professionnelles et sociales. Les récentes propositions visant à instaurer un taux de retour à l'emploi comme critère d'évaluation de l'insertion font craindre une dévitalisation progressive de leur activité, avec la mise en place du développement des services à la personne. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures il entend prendre pour permettre aux associations intermédiaires de remplir leur mission d'insertion.

Données clés

Auteur : M. Jean Ueberschlag
Circonscription : Haut-Rhin (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 78188
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement
Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 novembre 2005, page 10451